

COMPTE-RENDU  
SUR  
L'ADMINISTRATION  
PENDANT L'ANNÉE 1876

---

Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'art. 66 de la Constitution du 15 décembre 1861, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1876.

Ce rapport est divisé en sept parties qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 8 mars 1862, et se suivent dans l'ordre indiqué à l'art. 42 de cette loi, savoir .

- 1<sup>o</sup> Département de Justice et Police ;
  - 2<sup>o</sup> Département de l'Instruction publique et des Cultes.
  - 3<sup>o</sup> Département de l'Intérieur ;
  - 4<sup>o</sup> Département de l'Agriculture et du Commerce ;
  - 5<sup>o</sup> Département Militaire ;
  - 6<sup>o</sup> Département des Travaux publics ;
  - 7<sup>o</sup> Département des Finances.
-

# ACADÉMIE

## CORPS ENSEIGNANT

Au 15 octobre 1875, le personnel enseignant pour 1875-76 était composé de 21 professeurs ordinaires, 16 professeurs extraordinaires et 4 agrégés.

Pendant l'année 1875-76, le personnel enseignant a subi les changements suivants :

M. le professeur Louis Dufour, malade dès la fin du mois de juillet 1875, n'ayant pu reprendre son enseignement le 1<sup>er</sup> octobre, le Conseil d'Etat le remplaça pour le semestre d'hiver comme suit :

M. Tzaut, professeur à l'École industrielle cantonale, fut chargé du cours de physique générale, M. Roux, directeur de la même école, du cours de physique spéciale à la Faculté technique, et M. le professeur Jules Marguet, du cours de météorologie à la Faculté des sciences. Le cours de physique supérieure à la même Faculté fut ajourné au semestre d'été.

La santé de M. Dufour ne s'étant pas améliorée pendant l'hiver, le Conseil d'Etat décida que ce professeur continuerait à être remplacé pour le semestre d'été par MM. Tzaut et Roux. (Le cours de météorologie s'était terminé avec le premier semestre).

Le Conseil d'Etat décida, en outre, de charger MM. Achard et Sarasin, de Genève, de donner à la Faculté des sciences, pendant le même semestre, le premier, un cours sur la théorie *mécanique de la chaleur*; le second, un

cours sur *l'analyse du spectre solaire et la polarisation*.

M. du Plessis, professeur extraordinaire de zoologie, d'anatomie comparée et de microscopie, ayant obtenu un congé d'une année, son enseignement fut confié pour l'année 1875-76 à M. Bieler et à M. le professeur Forel. M. Bieler fut chargé du cours de microscopie, et M. Forel, du cours de zoologie et d'anatomie comparée.

Le concours pour la nomination d'un professeur à la chaire d'exégèse du Nouveau Testament, devenue vacante par le décès de M. le professeur Mieville, étant encore ouvert le 15 octobre, M. le professeur Henri Vuilleumier fut chargé de l'enseignement concernant cette chaire pendant le semestre d'hiver.

Dans sa séance du 7 avril 1876, le Conseil d'Etat nomma, à la suite d'examen, professeur ordinaire d'exégèse du Nouveau Testament, M. Paul Chapuis, pasteur à l'Etivaz, lequel entra déjà en fonctions le 1<sup>er</sup> mai.

Vu le grand nombre d'élèves du Gymnase scientifique et de la première année du Gymnase littéraire, le Conseil d'Etat décida, à la fin de novembre, la séparation de ces deux divisions pour le cours de langue française et chargea M. le professeur Aug. Vulliet de donner ce cours au Gymnase scientifique. Il décida, en outre, à la même date, de confier l'enseignement du latin, à la première année du Gymnase littéraire, à M. Eugène Secretan.

Enfin dans sa séance du 11 septembre 1875, le Conseil d'Etat décida de conférer le titre de professeur honoraire de l'Académie à MM. Juste Olivier, ancien professeur d'histoire, Louis-Amedée Melégari ancien professeur d'é-

conomie politique et de sciences sociales, et Emile Kopp,  
ancien professeur de chimie.

*Elèves*

En 1875-76, les étudiants et les externes présentaient  
l'effectif suivant

GYMNASE

*Section littéraire.*

Etudiants vaudois . . . . .	47
» suisses non vaudois . . . . .	—
» étrangers à la Suisse . . . . .	3
	<hr/>
Total . . . . .	50

*Section scientifique.*

Etudiants vaudois . . . . .	13
» suisses non vaudois . . . . .	1
» étrangers à la Suisse . . . . .	3
	<hr/>
Total . . . . .	17

*Externes des deux sections.*

Externes vaudois . . . . .	4
» suisses non vaudois . . . . .	11
» étrangers à la Suisse . . . . .	20
	<hr/>
Total . . . . .	35

*Récapitulation des élèves du Gymnase.*

Etudiants de la section littéraire . . . . .	
» » scientifique . . . . .	
Externes des deux sections . . . . .	
	Total .

*Faculte des lettres.*

Etudiants vaudois . . . . .	
» suisses non vaudois . . . . .	
» étrangers à la Suisse . . . . .	
Externes vaudois . . . . .	
» suisses non vaudois . . . . .	
» étrangers à la Suisse . . . . .	
	Total .

*Faculte des sciences.*

Etudiants vaudois . . . . .	
» suisses non vaudois . . . . .	
» étrangers à la Suisse . . . . .	
Externes vaudois . . . . .	
» suisses non vaudois . . . . .	
» étrangers à la Suisse . . . . .	
	Total .

*Faculte de pharmacie.*

Etudiants vaudois . . . . .	
» suisses non vaudois . . . . .	
» étrangers à la Suisse . . . . .	

## ACADÉMIE

109

Externes vaudois . . . . .	5
» suisses non vaudois . . . . .	3
» étrangers à la Suisse . . . . .	1
	<hr/>
Total . . . . .	23

*Faculte technique.*

Etudiants vaudois . . . . .	25
» suisses non vaudois . . . . .	12
» étrangers à la Suisse . . . . .	10
Externes vaudois . . . . .	4
» suisses non vaudois . . . . .	3
» étrangers à la Suisse . . . . .	6
	<hr/>
Total . . . . .	60

*Faculte de theologie.*

Etudiants vaudois . . . . .	15
» suisses non vaudois . . . . .	4
» étrangers à la Suisse . . . . .	—
Externes vaudois . . . . .	—
» suisses non vaudois . . . . .	—
» étrangers à la Suisse . . . . .	—
	<hr/>
Total . . . . .	19

*Faculte de droit*

Etudiants vaudois . . . . .	18
» suisses non vaudois . . . . .	2
» étrangers à la Suisse . . . . .	—

Externes vaudois . . . . .	20
» suisses non vaudois. . . . .	6
» étrangers à la Suisse . . . . .	15
	<hr/>
Total . . . . .	61

*Résumé.*

Gymnase . . . . .	102
Faculté des lettres . . . . .	46
» des sciences . . . . .	29
» de pharmacie . . . . .	23
» technique . . . . .	60
» de théologie . . . . .	19
» de droit . . . . .	61
	<hr/>
Total . . . . .	340

Plusieurs externes suivent à la fois des cours dans deux ou plusieurs facultés. Pour avoir le nombre des élèves, on doit donc apporter une correction à la somme ci-dessus de 340. Cette correction étant faite, il reste 315 comme nombre des jeunes gens qui ont suivi l'Académie pendant l'année 1875-76, dont 187 étudiants et 128 externes.

*Classe intermédiaire.*

Pendant le semestre d'été de l'année 1875-76, cette classe a été fréquentée par 28 élèves réguliers, dont 25 vaudois et 3 étrangers à la Suisse, et par 3 externes, dont 2 vaudois et 1 étranger à la Suisse.

## ÉTUDES ET ADMINISTRATION.

*Examens.*

Les examens de promotion subis par les étudiants du Gymnase et des diverses facultés ont présenté les résultats suivants :

FACULTÉS		ANNÉE d'études	ÉTUDIANTS qui ont subi les examens	ÉTUDIANTS promus	ÉTUDIANTS non promus
<b>GYMNASE</b>					
Gymnase	Section littéraire . . .	1 <sup>re</sup> année	28	21	7
	» Section scientifique.	2 <sup>e</sup> id.	21	18	3
Faculté des Lettres .	id. id.	1 <sup>re</sup> id.	1	1	—
	id. id.	2 <sup>e</sup> id.	—	—	—
	id. des sciences . . .		16	13	3
	id. de pharmacie . . .	1 <sup>re</sup> id.	2	2	—
	id. technique . . .	1 <sup>re</sup> id.	24	22	2
	id. id. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	12	11	1
	id. id. . . . .	3 <sup>e</sup> id.	8	7	1
	id. de théologie . . .	1 <sup>re</sup> id.	6	6	—
	id. id. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	3	3	—
	id. id. . . . .	3 <sup>e</sup> id.	3	3	—
	id. id. . . . .	4 <sup>e</sup> id.	9	9	—
	id. de droit . . . .	1 <sup>re</sup> id.	7	7	—
	id. id. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	4	4	—
	id. id. . . . .	3 <sup>e</sup> id.	6	6	—
RÉSUMÉ . . .			167	147	20



Les cours de la Faculté des Lettres ont aussi été suivis par les étudiants des Facultés de théologie et de droit, et par 43 externes.

*Prix.*

Comme les années précédentes, l'Académie, se conformant à la destination de la fondation Gay, a appliqué le revenu de cette fondation à trois prix qu'elle a décernés aux trois étudiants qui s'étaient les plus distingués dans leurs examens, savoir :

A M. Henri Mayor, étudiant de la 1<sup>re</sup> année de la Faculté de théologie, 20 fr.

A M. Charles Soldan, étudiant de la 3<sup>e</sup> année de la Faculté de droit, 20 fr.

A M. Jean Muller, étudiant de la 1<sup>re</sup> année de la Faculté technique, 20 fr.

*Diplômes.*

*Diplôme de bachelier ès-lettres.* Ce diplôme a été conféré à 18 élèves de la 2<sup>e</sup> année du Gymnase.

*Diplôme de bachelier ès-sciences physiques et naturelles.* Il a été conféré à 11 étudiants de la Faculté des sciences.

*Diplôme de licencié en théologie.* Ce diplôme a été conféré à un étudiant.

En outre, cinq candidats ont été admis aux épreuves de la dissertation et de la soutenance de la thèse.

*Diplôme de licence en droit.* Il a été conféré à 6 étudiants.

Cinq candidats ont été admis aux épreuves de la dissertation et de la dispute publique.

*Diplôme d'ingénieur.* L'Académie a conféré un diplôme d'ingénieur mécanicien, un diplôme d'ingénieur chimiste, et cinq diplômes d'ingénieur constructeur.

#### *Concours.*

À la fin de l'année 1875, l'Académie, se conformant au règlement du 8 mai 1852, publia le programme des concours ouverts aux étudiants et aux externes pour l'année 1876.

23 élèves ont répondu à cet appel, et ont traité 25 sujets du programme.

L'Académie, après avoir pris connaissance des rapports des commissions d'examen, a décerné aux concurrents 15 prix et 10 accessits. La somme de ces prix et accessits s'est élevée à 1285 fr.

Les noms des lauréats ont été proclamés en séance publique, le 21 décembre, après lecture des rapports des commissions.

#### *Fondations.*

Au commencement de l'année académique 1875-76, l'Académie publia la vacance des gages Paris et Masset, les étudiants en théologie Auguste Cornu et Frédéric Gontesse, auxquels ils avaient été accordés, ayant terminé leurs études.

Le gage Paris fut accordé à M. Félix Roux, étudiant de la 2<sup>e</sup> année de la Faculté de théologie.

Le gage Masset est resté vacant, aucun étudiant ne l'ayant demandé.

Le montant du prix Pavillard, 15 fr., a été remis à M. le directeur du Collège cantonal.

Le prix de lecture biblique institué, par M. le professeur Levade, a donné lieu à un concours à la suite duquel un accessit de 25 fr. a été décerné à chacun des deux concurrents, MM. Camille Puvot et Alfred Burdet.

#### *Bourses.*

Les élèves qui ont joui d'une bourse pendant l'année scolaire 1875-76, sont au nombre de 17, dont 7 du Gymnase, 1 de la Faculté des sciences, 4 de la Faculté technique, 4 de la Faculté de théologie et 1 étudiant de médecine à l'Université de Berne.

La somme totale de ces bourses pour l'année scolaire s'est élevée à 3875 fr.

#### *Discipline.*

La discipline n'a donné lieu à aucune difficulté sérieuse dans le cours de l'année 1875-76. On a pu voir cependant se manifester déjà les symptômes et les dispositions qui devaient amener la dissolution du corps des étudiants, fait important et fâcheux, mais dont il ne pourra être question que dans le rapport de l'année prochaine.

*Etablissements annexes à l'Académie.*

Les cabinets de physique, de chimie et les laboratoires ont été inspectés par une commission, conformément à l'article 165 du règlement pour l'Académie. Voici la teneur du rapport de la commission.

*Cabinet de physique.*

» Le cabinet de physique est insuffisant pour loger d'une manière convenable tous les instruments et appareils qui s'y trouvent. Il serait désirable que, lors des changements à exécuter dans les bâtiments académiques, le cabinet de physique fût placé dans un étage moins élevé que celui où il se trouve actuellement. Les vibrations du plancher doivent nuire à la précision de certains instruments. — Sauf un radiomètre, il n'y a pas eu de nouvelles acquisitions l'année passée. Tous les instruments et appareils sont généralement en bon état »

*Laboratoire de M. Bischoff, à l'Académie.*

« Le laboratoire de M. Bischoff a reçu deux améliorations. d'un côté, il a reçu plus de lumière, et de l'autre, il a été rendu plus sec par l'enlèvement de la terre du côté de la Riponne. Aussi M. Bischoff exprime-t-il le vœu qu'on ne transfère pas son laboratoire dans un autre local. Un pareil transfert coûterait à l'Etat au moins 6,000 fr., vu qu'il faudrait alors monter le laboratoire sur un pied plus moderne. M. Bischoff désire également qu'on amène dans

son laboratoire de l'eau courante, environ 5 litres d'eau du lac de Bret, avec pression. »

*Laboratoire de M. Brunner (chimie appliquée).*

« Ce laboratoire, qui est tout à fait à la hauteur de la science moderne, a fait plusieurs acquisitions dans le courant de l'année passée, entre autres une batterie de Bunsen, un appareil pour la lumière de Drummond, un baromètre de Bunsen, une balance de Mohr, un lactolensomètre avec crémomètre pour les essais du lait. »

« La bibliothèque, complément nécessaire du laboratoire, devrait être complétée par quelques ouvrages indispensables. — Tous les appareils, ustensiles, fourneaux, etc., sont en parfait état. L'inventaire, qui est fort bien tenu, indique une valeur de 13,000 fr. pour appareils, ustensiles et produits chimiques. Parmi ces derniers se trouve une belle collection faite par les élèves, dont chacun possède son inventaire à part. Ils sont au nombre de 17, quoiqu'il n'y ait de place que pour 14. »

« Une collection complète des couleurs d'aniline a été donnée au laboratoire par l'entrepose de M. Brunner. »

*Laboratoire de M. Brelaz. (Chimie analytique).*

« Ce laboratoire, dans lequel travaillent de 50 à 60 élèves de la Faculté des sciences, de la Faculté technique et de la Faculté de pharmacie, est en très bon ordre. Chaque élève a son armoire, fermant à clef, avec ses ustensiles bien inventoriés. Tous les appareils sont en bon état,

ainsi que les matières qui servent à l'analyse et les réactifs employés à cet usage. »

---

Le Conseil d'Etat croit utile de donner, dans les lignes qui suivent, quelques indications générales sur la marche de l'Académie pendant l'année 1875-1876.

Les faits qui ont paru dignes d'être signalés y sont résumés dans un chapitre spécial à chacune des divisions de cet établissement.

#### 1<sup>o</sup> Gymnase.

L'année 1875-1876 a été pour le gymnase une année de tranquillité tant au point de vue de la discipline qu'à celui de l'enseignement ; pour parler d'abord de celle-là, il doit être constaté qu'en général elle a été satisfaisante, les seules peines un peu graves que l'Académie ait eu à prononcer sont venues frapper deux étudiants étrangers au pays, qui se les étaient du reste attirées par leur manque complet d'assiduité aux cours et par une conduite répréhensible à d'autres points de vue encore.

Sous le rapport de l'enseignement, il y a eu peu de changements apportés aux programmes et aux méthodes ; les principes d'après lesquels les programmes ont été élaborés ne diffèrent pas de ceux dont il avait été fait l'application l'année précédente.

L'introduction du système des semestres a sans doute amené quelques changements, mais ce sont là des modifications d'un caractère plutôt extérieur, portant essentiel-

lement sur la distribution des leçons ; c'est ainsi que le cours de mécanique, qui, précédemment, occupait au tableau une heure par semaine, pendant toute l'année, au gymnase mathématique, a figuré cette fois au tableau pour deux heures par semaine, pendant le semestre d'hiver seulement. — Il en est de même pour les cours de littérature latine, grecque et allemande dans la 2<sup>e</sup> année littéraire, qui ont pu être concentrés sur un seul semestre au lieu d'être disséminés sur toute l'année.

L'Académie, dans son rapport annuel, s'exprime à ce sujet comme suit : « Au point de vue pédagogique, il y » là une avantage incontestable, et l'on ne saurait nier » que, sous ce rapport, la division de l'année académique » en deux semestres n'ait produit des résultats satisfai- » sants. »

Comme conséquence de cette modification au système suivi jusqu'alors, les examens semestriels et annuels ont été remplacés par des examens semestriels à la fin de chaque cours.

Le nombre des leçons affectées aux différentes branches est resté le même ; comme auparavant, les élèves du gymnase scientifique ont suivi un cours spécial de littérature française et une heure d'exercices d'allemand ; les motifs qui ont dicté cette mesure ont été indiqués dans le compte-rendu pour l'année dernière. Conformément à un vœu exprimé par le gymnase, d'un côté, indirectement confirmé par une observation de la commission de gestion, de l'autre, il y a une augmentation d'une heure dans le temps consacré à l'enseignement de l'allemand ; aux trois

heures consacrées à cet enseignement en a été ajoutée une exclusivement réservée à des exercices pratiques.

Dans la classe intermédiaire, le programme a subi quelques modifications suggérées par l'expérience de la première année de son existence.

S'inspirant de l'idée que tôt ou tard, cette classe, si elle continue à rendre les services que l'on en attend, sera incorporée au gymnase d'une manière définitive, le programme a été combiné de manière à donner leur développement normal à certains cours, jusque la trop écourtés dans la première année du gymnase.

L'année précédente, le cours de mathématiques, par exemple, n'avait été qu'une répétition générale de la géométrie et de l'algèbre, cette année il a porté sur la trigonométrie rectiligne, ce qui a permis de donner une plus grande extension au cours de géométrie analytique de la première année littéraire.

Le cours de sciences naturelles donné avec beaucoup de soins et de zèle par M. le professeur Schnetzler, souffrait d'être condensé en deux semestres ; aussi ce professeur a-t-il été heureux de pouvoir le commencer déjà avec le cours préparatoire de la classe intermédiaire.

Ce mode de faire a donné jusqu'ici d'excellents résultats, aussi disons-le par anticipation, le programme pour 1877 sera élaboré en se conformant à ces principes ; on a reconnu que les élèves n'étaient peut-être pas suffisamment occupés, notamment ceux qui se destinent au gymnase scientifique ; pour parer à cet inconvénient, le programme comportera l'enseignement de quelques branches



de plus ou tout au moins l'augmentation des heures de leçons. Sur ce point, l'Académie a formulé divers vœux dont il y aura lieu de tenir compte.

L'attention du Département avait été attirée sur un point qui n'est pas sans importance — Il est essentiel dans un établissement préparatoire à des études spéciales, comme l'est le gymnase, que, dans leur exposition, MM. les professeurs ne passent pas d'un sujet à un autre sans s'être assurés, autant que faire se peut, que les leçons précédentes ont été bien comprises par les élèves. Dans l'enseignement, l'antécédent sert toujours de base à ce qui suit, si la base manque, l'édifice ne peut s'élever, et le Département éprouvait quelques craintes à cet endroit, ensuite de divers faits qui avaient été signalés, il en fit la remarque au conseil du gymnase qui dans son rapport, déclare qu'il est pleinement d'accord avec l'autorité sur la nécessité de fréquentes interrogations, comme le demande le Département, « il est absolument indispensable, dit le gymnase, que le professeur » sache si les élèves peuvent le suivre tout particulière- » ment lorsqu'il s'agit de cours de mathématiques ou de » sciences. Il est hautement désirable aussi qu'il puisse » s'assurer si les cours ont été travaillés par les élèves » chez eux, si les préparations ont été faites avec soin »

Malheureusement, même en y mettant toute la bonne volonté, il n'est pas douteux qu'il ne soit toujours très-difficile d'attendre ce résultat. Le temps alloué aux leçons est court, bien des professeurs éprouvent une grande difficulté à arriver au bout de leur tâche pendant le cycle un peu trop restreint des études. D'un autre côté, il fut

aussi tenu compte du grand nombre des élèves, qui fut obstacle à une communication constante, comme cela serait si désirable, entre le professeur et les étudiants.

Enfin, il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'exercer un contrôle efficace sur la préparation des leçons à la maison, et serait-ce pas le cas de tenir compte, dans un établissement de la nature du gymnase, en une certaine mesure, du travail pendant l'année comme facteur dans la promotion d'une classe à une autre.

Quoiqu'il en soit, il y a là une question d'une haute importance qui mérite une étude approfondie, en attendant, le Département a l'assurance que MM. les professeurs s'efforceront, même en luttant contre les difficultés du système actuel, à satisfaire aux desirs qui leur ont été exprimés et dont ils se déclarent les tout premiers grands partisans.

### 2° *Fautes des lettres*

Sans vouloir revenir sur ce qui a été dit dans le compte-rendu de l'année dernière nous rappellerons que l'activité de MM. les professeurs est essentiellement concentrée sur les cours de la première année qui forment le complément des études générales pour les élèves qui se destinent au bureau ou à l'église.

Les deux étudiants *réguliers* de la 2<sup>e</sup> année ont été l'un et l'autre en congé, poursuivant leurs études philologiques et littéraires dans des universités étrangères. C'est un fait de choses, avec lequel la faculté ne possède guère, un fait d'étudiants *réguliers*, que les futurs avocats ou pasteurs

durera sans doute aussi longtemps que les études dans cette faculté n'aboutiront pas à la licence ès-lettres imposée comme condition nécessaire à tout aspirant à l'enseignement littéraire ou philologique dans nos établissements d'instruction supérieure.

Un seul étudiant se destinant à la carrière d'instituteur a fréquenté tous les cours de l'année, dont quelques-uns ont été donnés pour lui seul, les autres élèves étant comme cela a déjà été dit des étudiants qui dès lors sont entrés dans les facultés de droit ou de théologie.

### *3<sup>o</sup> Faculté des sciences.*

Il y a eu dans cette faculté une diminution, peu considérable du reste, dans le nombre des étudiants, tous dans la section des sciences physiques et naturelles. A la suite des examens promoteurs, ces élèves ont tous obtenu leur diplôme; ce fait est satisfaisant sans doute, toutefois l'on doit signaler avec regret que le travail a été en somme plutôt inférieur à celui de la volée qui a terminé ses études l'année précédente; la moyenne des succès d'examen a été de  $7 \frac{1}{3}$  au lieu de  $7 \frac{1}{2}$ , moyenne obtenue en 1874-1875. L'année dernière, le rapport signalait le fait de maladies graves causées par excès de travail; il n'en a heureusement pas été ainsi en 1875-1876, mais cela n'empêche pas que MM. les professeurs de cette faculté persistent à croire, et le Département estime que c'est avec raison, qu'un nombre beaucoup trop grand d'études difficiles sont accumulées dans un espace de temps trop restreint; une augmentation de 1 ou 2 semestres est ardemment souhaitée.

*4<sup>o</sup> Faculté de pharmacie.*

L'application, de la part des étudiants, soit aux cours soit aux laboratoires, a été très satisfaisante; il serait à désirer qu'on en pût dire autant des préparations et des études qui devraient être faites à la maison.

Nous devons, en ce qui concerne l'école de pharmacie, signaler un fait fâcheux, qui résulte de l'interprétation donnée par le Conseil fédéral aux dispositions de la constitution fédérale; en effet, autrefois, pour l'exercice de la profession de pharmacien dans notre canton, il fallait avoir subi ses examens devant le Conseil de santé; il n'en est plus de même aujourd'hui, et on a pu voir quelques-uns des élèves de notre faculté se rendre, avant d'avoir terminé leurs études et après avoir essuyé un échec devant le Conseil de santé, dans un canton voisin, où ils ont réussi à obtenir une patente valable pour toute la Suisse et leur permettant par conséquent d'exercer dans notre canton.

Les examens académiques perdent ainsi de leur valeur, et cela est si vrai, qu'aucun étudiant ne s'est présenté pour les subir.

*5<sup>o</sup> Faculté technique.*

En vue de maintenir au diplôme délivré par cette faculté la force et la considération dont il jouit dans le monde industriel, le concours a été retardé de quelques mois, au lieu de l'ouvrir à la fin du semestre d'été; après avoir passé les trois ans réglementaires à la faculté, les élèves ne sont plus appelés à y prendre part qu'à la rentrée d'au-

tomne; ils peuvent ainsi mettre à profit les 3 mois de vacances qui précèdent cette époque, pour préparer les examens généraux et pour élaborer le projet final. C'est là une innovation qui promet beaucoup, mais sur la portée de laquelle il serait cependant prématuré de se prononcer.

*6° Faculté de droit.*

Le nombre des étudiants s'est augmenté de quelques élèves, les étrangers sont venus en plus grand nombre que les années précédentes; c'est là un fait qu'il est intéressant de signaler. Il serait en effet désirable qu'il se répétât régulièrement et que nos jeunes confédérés prissent l'habitude de venir passer un ou deux semestres dans les auditoires de la faculté. Ce sont, ainsi qu'il est facile de le comprendre, les cours généraux de la 1<sup>re</sup> année qui sont surtout suivis par les élèves étrangers.

Sans être brillants, les examens ont été satisfaisants, surtout si l'on prend en considération ce fait que ces cours portant sur des matières aussi variées et formant un cours assez complet pour des études d'une durée de 3 ou 4 ans, sont resserrés dans un espace de 2 1/2 ans à peine.

Il en résulte, d'un côté, que les cours sont forcément condensés, ce qui les rend plus difficiles à saisir pour des auditeurs novices; et, de l'autre, que les étudiants sont, en si peu de temps, trop chargés pour pouvoir s'assimiler et pour pouvoir classer dans leur esprit des notions multiples, que leurs professeurs sont forcés d'y accumuler.

En insistant sur ce point dans son rapport au Département, l'Académie ne se dissimule pas qu'une extension

du cycle des études présenterait de sérieuses difficultés, car elle entraînerait une notable augmentation du corps enseignant, mais elle estime qu'il y a pour elle un devoir à remplir en attirant sur ce fait l'attention de l'autorité supérieure.

### 7<sup>o</sup> *Faculté de théologie.*

Quatre étudiants étaient arrivés l'année dernière au terme réglementaire de leurs études. Un seul d'entr'eux a achevé à la rentrée d'octobre 1875 les épreuves qui aboutissent au diplôme de licencié. Il a été consacré au mois de novembre dernier et, après une suffragance de quelques mois dans une paroisse de la plaine, s'est conformé à la tradition qui veut que le jeune pasteur vaudois fasse son tour de montagne.

Après les examens de juillet 1875, il ne restait à l'auditoire que dix étudiants réguliers. A ces dix étudiants sont venus s'ajouter deux externes qui ont régularisé leur position, six élèves promus de la classe supérieure du gymnase et un proposant, qui, ayant commencé ses études à l'école de l'Oratoire, à Genève, a été admis, sur le vu de ses certificats, à les continuer et les achever chez nous. La Faculté a donc compté pendant cette dernière année dix-neuf étudiants, tous réguliers. Les leçons de langue hébraïque, pour le dire en passant, ont été habituellement suivies par neuf élèves dont les deux tiers ont l'intention d'entrer en théologie.

Les cours de théologie, divisés, pour la première fois cette année, en deux semestres, se sont donnés conformé-

ment au programme académique, sauf en ce qui concerne la théologie exégétique du Nouveau-Testament. Ensuite de la mort prématurée de M. le professeur Louis Méville, force a été de recourir à un arrangement provisoire. Il a fallu, du moins pour le semestre d'hiver, déroger au principe qui veut que, dans la Faculté, les études soient graduées et progressives. Les cours sur le Nouveau-Testament ont été, pendant ce laps de temps, réduits à un seul, que le professeur d'exégèse de l'Ancien-Testament a été chargé de donner, comme cela se faisait ci devant, aux quatre volées réunies.

Au reste, le provisoire en question n'a, fort heureusement, pas duré au-delà du nécessaire. La chaire vacante a été repourvue dans le courant d'avril, et dès le commencement de mai, le nouveau professeur, M. Paul Chapuis est entré en fonctions.

D'une manière générale, il n'y a pas lieu de se plaindre de nos jeunes théologiens. En particulier, la volée qui au mois de juillet dernier, a accompli le cycle de ses études, laissera après elle de bons souvenirs. Elle a donné, soit pendant les quelques années qu'elle a passées à l'auditoire, soit lors de ses derniers examens de promotion et de licence, des sujets de réelle satisfaction. Les étudiants dont elle se compose ont fait preuve, non seulement de bonne volonté et de louables dispositions, mais d'un visible et sérieux intérêt pour l'objet de leurs études.

Plusieurs élèves ont profité des concours que l'Académie a ouverts, comme d'habitude, à MM. les étudiants ; non pas, il est vrai, pour étudier telle ou telle question de théologie, mais pour compléter leurs études générales, en

traitant des sujets de littérature ou de sciences naturelles. Il y a eu des prix ou des accessits pour des concours de grec, de latin, de botanique, de langue et de littérature allemande. De plus, un des plus jeunes étudiants a obtenu le succès le plus élevé qui ait été remporté cette année aux examens promoteurs dans notre Académie. Néanmoins, en moyenne, les examens ont été cette année plus faibles que de coutume, et la fréquentation des cours a laissé quelque chose à désirer, particulièrement aux leçons qui font le plus directement appel à la coopération active et individuelle de MM. les étudiants.

---



## BIBLIOTHEQUE CANTONALE

Une somme de 2514 fr. 60 c. a été consacrée à l'achat de livres et de publications périodiques.

Le chiffre des traitements qui, cette année, se trouve porté à 6755 fr. 50 c., est la conséquence inévitable de la décision prise, en novembre 1875, par le Conseil d'Etat d'accorder au public la jouissance de la bibliothèque pendant 3 heures de la matinée, jouissance qui continue à être de plus en plus appréciée, particulièrement par MM. les étudiants de l'Académie, qui, chaque jour, se réunissent en assez grand nombre au salon de lecture, dans l'intervalle de leurs leçons. Dernièrement, on a pu compter 49 lecteurs dans une seule matinée.

Le service de la bibliothèque cantonale a été continué de la même manière que les années précédentes pour la consultation et la distribution.

La révision annuelle de la bibliothèque, qui a eu lieu en juillet 1876, n'a rien présenté d'irrégulier.

Le nombre des lecteurs habituels augmente sensiblement, car les registres témoignent que, cette année, 7266 volumes ont été distribués au dehors de la bibliothèque, dont 6238 aux abonnés et étudiants et 1028 aux professeurs et personnes spécialement autorisées, soit une moyenne de 51 volumes pour chacune des consultations.

Il a été consulté sur place 23,500 volumes, dont 9450 aux consultations du matin et 14,050 aux consultations de l'après-midi.



## BIBLIOTHÈQUES POPULAIRES

Le précédent compte-rendu mentionnait par anticipation un achat et un envoi de livres qui ont eu lieu au commencement de 1876. Aucun nouvel achat n'a été fait dès lors ; mais une somme de 500 francs a été prélevée sur le budget de l'année courante pour être affectée en 1877 aux bibliothèques populaires.

Quatre bibliothèques fondées dans le courant de l'année ont reçu des ouvrages de la collection que le Département possède en dépôt. M. Mignot, éditeur, à Lausanne, a de nouveau augmenté cette collection en donnant un nombre assez considérable de ses publications, plusieurs de ces dernières ont été envoyées aux bibliothèques de création récente, les exemplaires restants feront partie d'une expédition générale qui aura lieu prochainement.

